

AUTO ECOLE SAINT GEORGES

1 Bis Place de la République
21700 NUITS ST GEORGES

Tél : 03 80 51 10 37

lagrenouille21700@gmail.com



Les stages postpermis et réduction de la période probatoire

Les titulaires d'un premier permis de conduire qui choisissent de suivre une formation complémentaire « postpermis », entre 6 et 12 mois après l'obtention du permis, bénéficient d'une réduction de la période probatoire.

Un stage postpermis : pourquoi et pour qui ?

Cette formation d'une journée, si elle est suivie **entre six et douze mois après l'obtention du permis**, a pour objectif d'engager une prise de conscience sur le risque afin d'éviter un sentiment de surconfiance au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant.

Près d'un quart des accidents impliquent un conducteur novice, ayant moins de 2 deux ans de permis.

Réduction de la période probatoire

En suivant ce stage, la période probatoire est réduite à 2 deux ans, au lieu de trois pour les formations traditionnelles (et à un an et demi au lieu de 2 ans pour ceux ayant bénéficié de la conduite accompagnée), sous réserve de ne pas avoir commis d'infraction entraînant la perte de points sur son permis.

Auto École Saint Georges

1 Place de la République
21700 NUITS SAINT GEORGES
07 70 81 18 47 — 03 80 51 10 37
lagrenouille21700@gmail.com

SARL au capital social de 2 000 €
Code NAF 8553Z
SIRET N° 515407021
TVA INTRA FR 44 515 407 021

AUTO ECOLE SAINT GEORGES

1 Bis Place de la République
21700 NUITS ST GEORGES

Tél : 03 80 51 10 37

lagrenouille21700@gmail.com



COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS la formation post permis



AVEC la formation post permis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS la formation post permis



AVEC la formation post permis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Auto École Saint Georges

1 Place de la République
21700 NUITS SAINT GEORGES
07 70 81 18 47 — 03 80 51 10 37
lagrenouille21700@gmail.com

SARL au capital social de 2 000 €
Code NAF 8553Z
SIRET N° 515407021
TVA INTRA FR 44 515 407 021